



FILLION IMPRIMERIE

LE LYAUD

37^E

COURSE PEDESTRE DES HERMONES

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

Organisation : Commission Sports & Loisirs

Distance : 12 kilomètres (dames et hommes)

Départ : 9 h 30 sur la Place du Village

Arrivée : sur la Place du Village

Prix de l'inscription en ligne : 15 €

(dont 2 € seront versés pour la Mucoviscidose)

Délai d'inscription en ligne : le samedi 6 à 12 h

Inscription du dimanche sur place : 20 €

Close : dimanche à 9 h

Certificat médical obligatoire de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.

Renseignements :

www.courzyvite.run et www.le-lyaud.fr

Inscriptions :

www.chronotop.run

CATÉGORIES MASCULIN/FÉMININ

CADETS	2005 / 2006
JUNIORS	2003 / 2004
ESPOIRS	2000 / 2001 / 2002
SENIORS	88 / 99
M 0 + M 1	78 / 87
M 2 + M 3	68 / 77
M 4 + M 5	58 / 67
M 6 et plus	1957 et avant

DOSSARDS à partir de 8 heures sur la Place du Village.
ÉPINGLES NON FOURNIES.

CONTRÔLE PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.



PAS DE VESTIAIRES -



PAS DE DOUCHES



PAS DE RAVITAILLEMENT

au milieu du parcours.

RÉSULTATS

Proclamation des résultats dès 11 h 30, pour les 3 premiers de chaque catégorie.

RÉCOMPENSES

Un lot souvenir sera offert à chaque participant.
Récompenses et coupes aux meilleurs.

ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de "ALLIANZ" individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Un poste de secours sera sur place et assurera la sécurité.



37^E COURSE PÉDESTRE DES HERMONES - LE LYAUD - DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021

BULLETIN VALABLE UNIQUEMENT POUR 20€
UNE INSCRIPTION SUR PLACE



Les coureurs non licenciés devront être porteurs d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an afin de le présenter lors du retrait des dossards. Les coureurs mineurs devront être munis d'une autorisation parentale signée par le représentant légal.

Nom : Prénom :

Adresse :

Année de naissance : Catégorie : ☐ Homme ☐ Femme

Club : N° licence FFA :

POUR LES MINEURS

Nom : Prénom : père, mère, tuteur (rayez les mentions inutiles)
autorise l'enfant (nom, prénom) à participer à la course pédestre des Hermones.

Date et signature,

MERCI DE PRIVILÉGIER L'INSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.CHRONOTOP.RUN (15 €).

Ordre des chèques : Commission Sports et Loisirs